

ÉMERGENCE D'UNE OFFRE DE FORMATION COLLÉGIALE PAR LE DYNAMISME DU PARTENARIAT

Nicole BÉLAND, conseillère pédagogique; Christian NOËL, professeur en Gestion et techniques de scène – Centre d'études collégiales de Montmagny

1. DES BESOINS À L'ACTION

1.1 Le marché du travail des années 2000

L'évolution du secteur de la culture

Depuis le début des années 2000, en Chaudière-Appalaches, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, les arts de la scène occupent une place de plus en plus importante dans la vie des communautés. Plus de 1 500 représentations y sont réalisées annuellement, que ce soit en danse, en théâtre, en musique, en chanson et en variétés. Plusieurs centres d'art et galeries proposent des expositions et, pendant la saison estivale, une pléiade d'artistes de l'extérieur se joignent à ceux et celles de la région.

Les villes et les municipalités organisent des festivals ou d'autres activités et comme plusieurs d'entre elles possèdent une salle de spectacle, la population peut profiter d'une programmation intéressante. On y reçoit des artistes de renom et on y soutient également la relève en offrant aux artistes locaux la chance de se produire devant un premier public.

La gestion et la réalisation technique de telles productions requièrent des personnels spécialisés. Les besoins à combler sont importants et les ressources souvent insuffisantes.

L'évolution technologique

Depuis une dizaine d'années, les nouvelles technologies ont modifié le travail des techniciennes et des techniciens en arts de la scène. L'automatisation et l'informatisation rendent les tâches à la fois plus complexes et plus performantes. L'arrivée de nouvelles consoles de son et d'éclairage nécessite, de façon particulière, de nouvelles compétences chez les techniciennes et les techniciens de la production scénique. Ils doivent dorénavant installer, manipuler, dépanner, entretenir et utiliser des appareils sophistiqués. Ils doivent également utiliser de plus en plus fréquemment des logiciels de production vidéo, de traitement de son et de dessin assisté par ordinateur, particulièrement en éclairage.

Le profil de compétences recherché

L'industrie du spectacle fait face à une pénurie de techniciennes et de techniciens polyvalents, capables d'assurer la réalisation technique d'un spectacle ainsi que la gestion des différentes activités reliées aux arts de la scène. La pénurie d'éclairagistes est particulièrement criante.

1.2 Une première réponse aux besoins exprimés par l'industrie régionale

L'attestation d'études collégiales en techniques de sonorisation et d'éclairage NWR.0G

Afin de permettre à des personnes d'acquérir les compétences requises pour assurer la réalisation du volet technique des productions dans le domaine du spectacle, la Corporation des Arts de la

scène de Montmagny, en collaboration avec ses partenaires du ROSEQ, sollicite, au printemps 2003, le Service de la formation continue du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny afin qu'il élabore un programme sur mesure visant à former des techniciennes et des techniciens polyvalents en production scénique.

Sous l'impulsion donnée par Les Arts de la scène de Montmagny, un comité formé de divers intervenants du milieu travaille en concertation afin d'élaborer un profil de formation de niveau collégial adapté aux réalités et besoins spécifiques des diffuseurs. Ces intervenants proviennent des différentes salles de spectacle, de Montmagny à Rivière-du-Loup, ainsi que différents services du Cégep de La Pocatière. Le Centre local d'emploi de Montmagny et de L'Islet se joint au projet et s'engage à soutenir financièrement leurs clients potentiels admissibles au programme.

Le 29 septembre 2003, seize élèves débutent leur formation en techniques de sonorisation et d'éclairage. Deux autres cohortes débutent leur formation à Montmagny en 2004 et 2005. Avec l'arrivée de la nouvelle salle de spectacle à Rimouski et face aux besoins de spécialistes polyvalents qualifiés, une entente intervient entre le Cégep de Rimouski, celui de La Pocatière et les Arts de la scène. Une quatrième cohorte, financée en majeure partie par Emploi Québec, est donc formée. Afin d'assurer la cohérence de la formation et sa conformité au programme, le processus de formation est supervisé par les responsables de l'équipe de Montmagny.

1.3 Les déclencheurs pour une demande de DEC

L'intérêt des jeunes

Le recrutement des candidates et des candidats pour l'AEC ne nécessite aucune promotion particulière, mises à part l'offre de service diffusée sur le site du Service de la formation continue du Cégep de La Pocatière et celle du Centre d'études collégiales de Montmagny. Le nombre élevé de demandes d'admission permet de combler les places disponibles, contingentées à 18, dès la fin du printemps précédant le début de la formation, ce qui se produit très rarement en formation continue.

Le SFC constate un nombre élevé et récurrent de demandes d'information et d'admission, soit plus de 120 entre 2003 et 2005, de la part de jeunes en voie de terminer leur cinquième secondaire. Ces jeunes, non admissibles à une attestation d'études collégiales, ne retrouvent pas dans l'offre de service actuelle du secteur de la formation technique un programme correspondant à leur intérêt.

La réponse de l'industrie et le taux de placement

La facilité avec laquelle les finissantes et les finissants trouvent un milieu de stage en fin de programme, la qualité de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires par les responsables en milieu de travail, le taux de placement des diplômés des trois cohortes qui varie de 75 % à 85 % ainsi que les commentaires de l'industrie face aux compétences complémentaires recherchées incitent le collège, conjointement avec son partenaire les Arts de la scène de Montmagny, à entreprendre des démarches pour explorer la possibilité d'offrir un diplôme d'études collégiales en « spectacle production ».

L'expertise du Service de la formation continue

Le collège peut s'appuyer sur l'expertise acquise au cours des trois dernières années par son Service de la formation continue qui a développé et offert l'attestation d'études collégiales en techniques de sonorisation et d'éclairage, en collaboration avec le diffuseur. Il peut compter sur

une équipe de ressources humaines qualifiées et sur un réseau de partenaires qu'il compte élargir. Il mandatera d'ailleurs ce service pour entreprendre les démarches de demande d'autorisation provisoire. De même, conscient des exigences découlant d'un tel projet, il demandera au SFC d'assumer l'encadrement pédagogique du programme pendant la période d'offre de service en autorisation provisoire.

La problématique du Centre d'études collégiales de Montmagny

Le Centre d'études collégiales de Montmagny fait face, comme plusieurs collèges en région, à une situation difficile. La baisse démographique et la fermeture obligée par le trop petit nombre d'inscriptions de l'option « techniques administratives » font en sorte qu'un seuil critique du nombre d'élèves est atteint, nombre qui serait encore moindre sans l'instauration, à l'automne 2003, de la première année en « soins infirmiers ». Il lui offrira une nouvelle option technique, à recrutement provincial, qui permettra d'augmenter de façon significative et à long terme la clientèle du centre. Le Centre peut compter sur un appui fort et inconditionnel du milieu, prêt à le soutenir dans toutes les démarches qu'entreprendra le Centre en ce sens. Différents organismes du milieu s'impliquent d'ailleurs financièrement pour permettre la réalisation d'études de faisabilité.

2. UN COLLÈGE BRANCHÉ

2.1 Les constats

Certains constats émergent de l'expérience acquise :

- le programme d'études Techniques de sonorisation et d'éclairage répond à une partie des attentes de l'industrie de la culture, notamment en ce qu'il forme des techniciennes et techniciens polyvalents capables d'assurer la réalisation technique, particulièrement en sonorisation et en éclairage, des différentes activités reliées aux arts de la scène ;
- il est nécessaire d'offrir un programme de formation plus complet menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui permettra le développement de compétences en conception de sonorisation et d'éclairage, en utilisation de l'informatique et des technologies de production vidéo et en gestion, et couvrant l'ensemble du secteur des arts de la scène ;
- un engouement, particulièrement chez les jeunes hommes originaires de partout au Québec, pour les techniques reliées aux arts de la scène.

Il importe de noter que l'offre de service en formation continue qualifiante pour les spécialistes des techniques de scène et de la gestion de production est quasi inexistante, bien que les besoins soient nombreux et inventoriés (référence : *Analyse des besoins en formation continue des professionnels des arts de la scène* et *Vers une approche globale visant le soutien à la création d'emplois et la formation continue dans le secteur culturel*).

Le choix de demander au MELS l'autorisation d'offrir cette option technique repose notamment sur les données suivantes :

- la force économique de l'industrie de la culture, son essor (notamment au cours des cinq dernières années), son impact sur le développement économique local et régional (référence : *Vers une approche globale visant le soutien à la création d'emplois et la formation continue dans le secteur culturel*) ;

- l'absence de personnel formé et qualifié, dans toutes les régions, dans le domaine de la production d'événements culturels;
- la nécessité d'orienter la formation vers la présentation d'événements ou de spectacles de variétés (danse, théâtre, musique, chanson, etc.) en salle ou en plein air;
- une option offerte comme telle nulle part au Québec;
- un programme qui n'entre en compétition avec aucune autre option professionnelle ou technique offerte sur le territoire;
- un programme qui s'inscrit en complémentarité avec la structure culturelle et touristique de la grande région de Québec et de Chaudière-Appalaches; le milieu socio-économique régional s'implique et appuie cette démarche du Cégep de La Pocatière en ce qu'elle vient enrichir et compléter les actions en cours dans le développement culturel et touristique;
- le bassin de clientèle potentielle s'étend à tout le Québec et risque donc de se maintenir à long terme. D'ailleurs, les trois collèges au Québec offrant le programme Théâtre-Production ne souffrent pas d'une faiblesse de recrutement et reçoivent suffisamment de demandes pour faire le plein d'inscriptions;
- une plus grande accessibilité à la formation qualifiante. Le DEC en Théâtre-Production n'est disponible que dans la région de l'ouest du Québec et n'est offert que par trois collèges dont un anglophone, le plus près géographiquement étant le Cégep de Saint-Hyacinthe;
- la nécessité de doter la région de l'Est du Québec d'un outil capable d'assurer à la fois la formation initiale des personnes intéressées à obtenir un DEC et le perfectionnement (à temps complet, à temps partiel et sur mesure) de la main-d'œuvre en emploi et en recherche d'emploi;
- le fait que les autres programmes en formation initiale existant dans le réseau collégial s'éloignent du profil de sortie recherché. Les DEC en arts et technologies des médias, en électronique option audiovisuel ainsi qu'en musique ne répondent que très partiellement aux attentes du marché du travail et très peu à celui des candidates et candidats désireux de se préparer à occuper les fonctions de travail visées.

2.2 Gagnant/Gagnant

Le contexte de l'offre de service en formation technique

Compte tenu du contexte financier, des règles budgétaires actuelles et de l'impossibilité d'obtenir un nouveau DEC technique, le Cégep de La Pocatière dépose officiellement une demande écrite, en juin 2005, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'obtention d'une autorisation provisoire afin d'offrir le programme Théâtre-Production 561.A0 à son Centre d'études collégiales de Montmagny.

Le collège s'engage à ne placer aucune demande financière majeure en termes d'investissement en bâtiments et en équipements et de ne pas engendrer d'engagements financiers pour le collège en termes de masse salariale, d'ancienneté ou autres bénéfices marginaux concernant du personnel enseignant et de soutien. Il s'engage également à procéder à l'auto-évaluation du programme dès la fin de sa deuxième année. Il appuie sa demande sur l'expertise qu'il a acquise grâce à son Service de la formation continue au cours des trois dernières années ainsi qu'aux partenariats mis en place avec des diffuseurs, des théâtres, des salles multifonctions, des entreprises de vente et de location d'équipements spécialisés.

Les appuis

En plus de l'appui des différents intervenants socio-économiques du milieu, particulièrement de Montmagny et de L'Islet, de la Municipalité régionale de comté, des Centres locaux de développement, des Centres locaux d'emploi, de la Conférence régionale des élus et du Réseau des caisses populaires Desjardins de Montmagny/L'Islet, le projet devait obtenir un avis favorable de la part des économistes d'Emploi Québec. Une entente devait aussi être signée entre la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ/CSN) et le Comité patronal de négociation des collègues.

Les économistes d'Emploi-Québec de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent ont procédé à l'analyse et déposé un avis favorable au MELS le 25 mai 2005. L'entente avec la FNEEQ a, quant à elle, été signée en août 2005. L'appui du syndicat local avait, bien sûr, été obtenu dès les premières étapes du processus.

Bien que le collège ait reçu deux avis favorables de la part des hauts fonctionnaires du MELS, il a fallu solliciter des appuis politiques pour dénouer une situation problématique et finalement obtenir la signature du Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en janvier 2006.

Les démarches exploratoires ayant été entamées en mars 2005, il aura fallu moins d'une année pour obtenir l'autorisation provisoire et débiter les travaux d'élaboration locale du programme.

Les partenaires

- Les Arts de la scène de Montmagny, diffuseur pluridisciplinaire à l'origine du développement du programme de formation en Techniques de sonorisation et d'éclairage, est un collaborateur de tout premier ordre. Il met à la disposition du collège son expertise professionnelle et technique ainsi que ses équipements et permet aux élèves de participer, sous supervision, à la production des spectacles qu'il diffuse. La formation prend ainsi tout son sens et son originalité en étant centrée sur la réalité de l'industrie.
- La Commission scolaire de la Côte-du-Sud, par l'entremise de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault, et la Ville de Montmagny sont également des partenaires essentiels. En mettant à la disposition des élèves la Salle Edwin-Bélanger, située dans le même édifice que le collège, ils ont rendu possible cette offre de formation. La Ville de Montmagny appuie financièrement les activités de formation ayant lieu dans cette salle en abaissant significativement les coûts de location. Le personnel de l'École Louis-Jacques-Casault facilite grandement l'utilisation de la salle en gérant toute la logistique découlant des réservations et des besoins en équipement. Les élèves du programme ont également l'occasion de participer à différents spectacles organisés par l'école et ses utilisateurs externes.
- Des ententes ont été réalisées avec d'autres salles de spectacle de la région de la Côte-du-Sud et ces dernières mettent à la disposition du collège leurs infrastructures gratuitement ou à des coûts préférentiels:
 - Montmagny: Salle François Prévost
 - Saint-Jean-Port-Joli: Salle Gérard Ouellet
 - La Pocatière: Salle André Gagnon

Le collège utilise également d'autres salles de la région à caractère polyvalent, que ce soit de type religieux, récréatif ou autres.

- Les diffuseurs du ROSEQ, dont les centres culturels de Rivière-du-Loup et de Rimouski, l'Anglicane de Lévis, le Théâtre Capitole et son cabaret, sont autant de lieux où il est possible de permettre aux élèves de mettre en pratique les connaissances acquises pendant leur formation et d'expérimenter les compétences requises par les fonctions de travail visées.
- Des entreprises de vente et de location d'équipements de son et d'éclairage, particulièrement Axion SEA devenue dernièrement Solotech Québec, sont également des partenaires actifs soit pour des démonstrations d'appareillage dans leurs locaux, pour l'accueil de stagiaires ou la location à prix réduit de certains équipements.

À titre d'exemples, les organismes suivants ont accueilli des stagiaires de l'AEC et sont intéressés à poursuivre leur implication : le Théâtre Capitole, le Théâtre Périscope, les Diffusions culturelles de Lévis, la Société Radio-Canada, Octant Spectacles, l'Équipe Spectra, Théatrissimo, la Caserne Dalhousie, Solotech, La Forestière (La Tuque), le Festival d'été de Québec, etc. Des ententes formelles sont également intervenues avec :

- Le Grand Théâtre de Québec, diffuseur privé, qui se déclare fortement intéressé à ce qu'une formation technique initiale soit offerte dans la région permettant de hausser les qualifications professionnelles des techniciennes et techniciens des arts de la scène et d'établir des critères d'embauche basés sur une formation reconnue. L'importance de l'acquisition d'une formation générale et du développement de compétences en anglais langue seconde est soulignée par cette institution.

La direction du Grand Théâtre de Québec collabore à l'analyse du programme de formation et à son élaboration locale, accepte de libérer temporairement certaines de ses ressources humaines spécialisées à des fins d'enseignement et, après entente avec son personnel, d'accueillir des stagiaires et de faire profiter les cohortes de ses équipements spécialisés.

- Le Périscope, diffuseur spécialisé en théâtre, exprime l'importance de remplacer la formation dite «sur le tas» par une formation collégiale complète, adaptée aux besoins de l'industrie de la culture. Le directeur général et le directeur technique sont bien au fait du profil de sortie des cohortes issues de l'AEC et de celui visé par le DEC. Ils souhaitent miser sur un personnel qualifié capable de répondre aux exigences de qualité et d'efficacité en vigueur dans ce secteur d'activité. Comme le Grand Théâtre de Québec, le Périscope s'impliquera à différentes étapes du processus de formation : participation aux travaux d'adaptation du programme actuel, prêt de ressources humaines, accueil de stagiaires, utilisation dans les périodes creuses de son bâtiment et de ses équipements.
- Ex Machina, compagnie de production théâtrale, dispose d'équipements à la fine pointe de la technologie reliés à la scénographie. Des possibilités de collaboration sont définies afin de les rendre accessibles en tenant compte de leurs contraintes.
- Axion SEA, maintenant Solotech intensifie son implication dans la démarche de formation. La direction de cette entreprise confirme l'importance de former du personnel technique le plus compétent possible, apte à évaluer de façon juste les besoins en équipements adaptés et à les exploiter de façon efficace. Axion inc. mise également sur le fait que les futurs diplômés auront développé des compétences en gestion et en approche client.
- Le Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques est également un partenaire dont l'expertise et l'implication sont précieuses.

La synergie avec le milieu

Les effets positifs pour le programme et les partenaires se font sentir à plusieurs niveaux. De façon particulière, l'alliance avec les Arts de la scène de Montmagny entraîne le partage des expertises. L'implication dans le projet du directeur général a permis au collège de se voir ouvrir des portes, d'entrer dans le réseau de la culture, d'établir des collaborations, de dépister des ressources humaines aptes à l'aider à orienter le projet de formation et à enseigner.

Le collège s'est, quant à lui, investi d'abord par son Service de la formation continue, dans les démarches d'élaboration et d'autorisation de programme. Le SFC demeure par ailleurs un acteur important dans ce dossier en libérant la conseillère pédagogique à raison de deux jours/semaine pour l'encadrement du DEC. La réussite repose sur le maintien d'une équipe de ressources humaines stables, maîtrisant les enjeux, permettant la continuité et le transfert des connaissances et des compétences.

Pour le diffuseur et le milieu, cette alliance entraîne un partage et une augmentation du nombre et de la qualité des équipements de pointe disponibles pour la diffusion des spectacles, compte tenu des investissements financiers consentis par le collège. En contrepartie, la Corporation des Arts de la scène donne accès gratuitement, aux élèves, aux spectacles qu'il diffuse et met ses équipements à la disposition du collège. L'implantation du DEC devient également un atout important dans les démarches actuellement en cours pour la rénovation de la Salle Edwin-Bélanger. Ce projet, d'une valeur de 3,5 à 4 millions de dollars est initié depuis déjà quelque temps et la collaboration établie avec le Cégep de La Pocatière par l'entremise du Centre d'études collégiales de Montmagny est un motif supplémentaire pour l'approbation et la réalisation de ce projet. La venue d'un centre de formation polyvalent offrant à la fois la formation initiale et des activités de perfectionnement qualifiantes permettra de rentabiliser davantage ces installations. Cette alliance contribue donc de façon importante à consolider le secteur dans la région.

3. FAIRE DIFFÉREMENT

3.1 Un profil de sortie particulier

Les diplômées de ce programme d'études seront en mesure de préparer et de conduire la sonorisation et l'éclairage d'un spectacle, de coordonner le montage ainsi que le démontage d'équipements et de décors de scènes extérieures ou intérieures, de concevoir et de réaliser des plans d'éclairage, des bandes sonores, des effets spéciaux.

Ce programme vise à former des techniciennes et des techniciens polyvalents aptes à intervenir efficacement dans la production d'événements culturels et de spectacles, incluant les domaines du théâtre, de la danse, de l'opéra du cinéma et de la télévision.

Il vise également le développement des habiletés et des attitudes liées aux dimensions internationale et interculturelle en intégrant à certains cours, des objets d'apprentissage liés au contexte de la globalisation.

3.2 Des modalités originales d'organisation de la formation

L'organisation de la formation du programme Gestion et techniques de scène tient compte de la réalité de l'industrie du spectacle en intégrant des stages en milieu de travail pendant les périodes estivales. Il devient ainsi possible de compléter le programme de formation technique en deux ans en collaborant avec des salles de spectacle et des diffuseurs, dont les Arts de la scène

de Montmagny, la Salle Edwin-Bélanger, le Grand Théâtre de Québec, le théâtre Péricope, la Caserne Dalhousie (Ex-Machina), les Productions Recto-Verso, pour réaliser des activités d'apprentissage et assurer la cohérence entre la formation et les attentes du milieu du travail, et ce, tout en recrutant des spécialistes intervenant dans le domaine du spectacle et des arts de la scène au Québec, au Canada et à travers le monde pour diffuser les cours du programme.

3.3 Les impacts

Le réseautage : une valeur ajoutée

Les techniciennes et les techniciens issus de ce programme auront eu la chance d'être formés dans un contexte réseau. Ils auront eu l'opportunité de côtoyer pendant leur formation et leurs stages différents diffuseurs, de monter et de démonter des spectacles de tous genres, de travailler dans différents lieux de production et de diffusion ainsi qu'avec différentes ressources humaines issues des arts de la scène. Les impacts positifs sur la pertinence de leur formation et de leur intégration en emploi sont majeurs.

Les six sessions en continu

Le fait d'offrir le programme en deux ans pour permettre l'accès, par des stages, à des productions estivales extérieures, rend le programme à la fois plus attractif pour les futurs candidats et candidates ainsi que plus pertinent face au marché du travail.

Une telle offre de service nécessite cependant un encadrement approprié si l'on veut permettre l'atteinte des objectifs préalablement établis de rétention, de réussite et de diplomation :

- mandat donné au responsable de programme qui se doit d'enseigner un cours par session, d'assurer le suivi des élèves par au moins une rencontre individuelle par session ;
- élaboration et suivi d'un bulletin de mi-session ;
- rencontres mensuelles de l'équipe programme, dont une partie porte sur le cheminement des élèves ;
- liens étroits avec les enseignantes et enseignants de la formation générale ;
- collaboration avec la responsable de la vie étudiante pour le réinvestissement des compétences acquises par les élèves dans les activités parascolaires et pour maintenir une vie collégiale active et dynamique pendant la session d'été ;
- mise en place d'un processus de mentorat par les pairs (pairage d'élèves de deuxième année versus les élèves de première année).

Une organisation de travail à repenser

Rien, dans le réseau collégial, n'est prévu pour vivre une session d'été. Que ce soit dans la convention collective des enseignantes et des enseignants, dans les systèmes informatisés du MELS, dans les habitudes acquises par les différentes personnes travaillant au sein d'un collège, tout est à réorganiser. De l'ouverture de la bibliothèque et des portes du collège aux règles d'affichage, d'embauche et de conditions de travail (vacances, calendrier des versements des salaires) en passant par la confection de l'horaire, tout est à négocier.

L'embauche de personnes-ressources issues du milieu du travail en arts de la scène, en tenant compte de leur intérêt pour eux et pour le programme à maintenir leur implication dans leur domaine de spécialisation, constitue un autre défi.

Il faut pouvoir développer et compter sur un climat de collaboration de tous les intervenants, notamment avec les instances syndicales. Il faut faire connaître et reconnaître les spécificités du programme et sa nécessaire originalité à tous les acteurs du collège. La collaboration et l'implication de tous sont des facteurs incontournables.

3.4 Le développement

Espace GTS

Dans le cadre du Volet 4 de la tâche, l'équipe programme, grâce au soutien d'un enseignant spécialisé en production multimédia, pourra compter sur une communauté virtuelle en *Gestion et techniques de scène (Espace GTS)* qui a comme objectif principal d'appuyer l'entrée des finissantes et des finissants sur le marché du travail en leur donnant accès à un réseau dynamique de contacts.

Espace GTS est un espace virtuel public de communication. C'est un lieu de partage et de mise à jour des connaissances, ouvert aux professionnels, aux professeurs ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des arts de la scène. C'est une communauté délocalisée et asynchrone qui s'adapte bien à la réalité des travailleurs des arts de la scène, à leurs besoins d'échange, d'appartenance et d'association.

Espace GTS ouvre le collège sur le monde. C'est une communauté sans frontières, accessible à tous, peu importe le lieu de résidence; il contribue ainsi à l'attraction de la clientèle internationale.

Espace GTS, grâce à une technologie moderne et utilisée massivement par les jeunes, renforce virtuellement la présence du collège sur la scène internationale, contribue à sa promotion et démontre ainsi clairement son virage aux technologies de l'information et des communications.

L'internationalisation

L'équipe programme a également présenté et obtenu un dégrèvement dans le Volet 4 de la tâche pour réaliser une première étape de son projet d'internationalisation

Le programme d'études en Gestion et techniques de scène se prête bien à l'intégration de notions ou d'activités d'apprentissage ouvertes sur le monde: participation et analyse de spectacles à caractère multiculturel ou multiethnique, accueil de ressources externes pour des conférences, supervision de laboratoires particuliers hors collège (au Grand Théâtre, chez Ex Machina, Productions Recto Verso, le Cirque du Soleil, entre autres), etc.

L'équipe programme souhaite aller plus loin et:

- établir des liens officiels avec d'autres pays (la France, la Belgique et l'île de La Réunion);
- permettre aux élèves d'effectuer des stages à l'international;
- accueillir des étudiants en provenance d'autres pays de la Francophonie;
- attirer des clientèles francophones hors Québec.

3.5 La reconnaissance du monde de la culture et du milieu

Dès le printemps 2005, le Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ), reconnaissant la pertinence de cette nouvelle offre de service en formation collégiale, décerne à la Corporation des *Arts de la scène de Montmagny* le prix *Initiative et partenariat* pour

la mise en place, en collaboration avec le Service de la formation continue du Cégep de la Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny, de l'attestation d'études collégiales en Techniques de sonorisation et d'éclairage.

En février 2006, c'est le prestigieux *Prix Partenariat* que se voit décerner la Corporation des Arts de la scène lors de la Soirée des *Prix RIDEAU* pour sa contribution, grâce à une collaboration fructueuse avec la maison d'enseignement collégial de son territoire à résoudre la problématique de pénurie de main-d'œuvre qualifiée en techniques de scène.

À l'automne 2006, c'est la grande région de Montmagny qui reconnaît, au même titre que l'apport de propriétaires d'entreprises chefs de file sur le plan économique comme Ressort Liberté, Maison Laprise, l'exceptionnelle contribution au développement du milieu des deux organismes, soit la Corporation des Arts de la scène et le Centre d'études collégiales de Montmagny, et nous décerne le *Prix Prestige 2006*, des gens qui font la différence.

Compte tenu des particularités de son offre de formation, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel du Canada invite le collège à participer à une table ronde réunissant des représentants de l'industrie et des établissements d'enseignement, rencontre tenue à Vancouver. Cet échange a pour but d'en arriver à façonner le système de formation de la prochaine génération de techniciennes et de techniciens au Canada.

4. LES ENJEUX ET L'AVENIR

4.1 L'étude de besoins de formation en production scénique

En mai 2007, le MELS dépose, à titre de document de travail, les résultats d'une étude auprès des collèges concernés par la formation en Théâtre-Production et des représentants de l'industrie (*Étude de besoins de formation, Production scénique, Conception, gestion et techniques de scène*, MELS, avril 2007).

Cette étude confirme les résultats de l'analyse de situation de travail tenue à l'hiver 2006 auprès des représentants de l'industrie, entre autres, quant :

- au besoin de techniciennes et de techniciens généralistes compétents;
- aux besoins de développer des compétences en automatisation et en informatique;
- à la pénurie d'éclairagistes;
- à l'émergence des besoins de formation reliés aux spectacles du secteur du cirque, particulièrement en gréage.

Les résultats de cette recherche réalisée sous la supervision du MELS entraînent le dépôt d'une recommandation visant à réviser le programme Théâtre-Production, travaux auxquels sera associé le collège.

4.2 La demande d'autorisation permanente

Les résultats de l'auto-évaluation de programme seront déterminants pour l'obtention de l'autorisation permanente. Les taux de rétention, de diplomation, d'intégration en emploi, la qualité et la pertinence de la formation, l'organisation administrative et l'implication financière du collège, tout sera sujet à analyse. Depuis les débuts des travaux de l'analyse de situation de

travail et d'élaboration de programme, les énergies sont en place pour faire en sorte d'obtenir des résultats probants et de maintenir cette offre de service au Centre d'études collégiales de Montmagny.

4.3 Un centre polyvalente

Le Cégep souhaite élargir son offre de service et accroître sa contribution à la formation des techniciennes et des techniciens de scène en implantant un centre polyvalent de formation capable de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins de cette industrie et desservant de façon plus spécifique toute la partie est du Québec et intégrant :

- la formation initiale : DEC en Gestion et techniques de scène ;
- le perfectionnement de la main-d'œuvre en recherche d'emploi : AEC en Techniques de sonorisation et d'éclairage ;
- la formation à temps partiel, créditée, pour les personnes déjà en emploi dans le domaine de la production.